

oublier et à ne pas suivre les errements des anciens chefs de sa maison. Peut-être n'a-t-il pas tort après tout.

Immédiatement on a parlé d'un rapprochement entre lui et l'ancienne impératrice que le hasard avait conduite à Palerme chez le duc d'Aumale et on a conclu d'une visite fortuite à une sorte de complot destiné à réunir Bonopartistes et Royalistes contre la République. Tout ceci rentre dans le domaine de la fantaisie et de la chronique de salon. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'y attacher.

\*.\*

\* \* Pretoria.—On sait que les tribunaux du Transvaal ont condamné les principaux auteurs de désordre, dans l'affaire du docteur Jameson, à la peine de mort. Quatre des agents les plus actifs étaient frappés de cette sentence. Le jugement a paru sévère et on s'est, de divers côtés, surtout en Angleterre, employé pour obtenir une commutation de peine. Le Gouvernement britannique a été, comme ce lui arrive souvent, assez maladroit dans son action. Il a cru qu'en parlant haut, il obtiendrait cette commutation dans le plus bref délai. C'était mal connaître le président Krüeger et aussi les populations indépendantes du Transvaal. Le président Krüeger n'a pas voulu paraître céder à la pression qu'on cherchait à exercer si brutalement sur lui. Il a pris son temps, mais il est arrivé enfin à cette solution qu'il désirait secrètement et au commencement du mois, MM. Phillips, le colonel Rhodes, frère du président de la Compagnie du Sud-Africain, Hammond et Farrar ont été mis en liberté. Les Anglais n'ont pas lieu de se féliciter de l'imbroglio dans lequel les a jetés le célèbre docteur Jameson. Ils n'en ont retiré aucune gloire et n'ont fait que rendre plus vive et plus intense la haine des Boërs qui sentaient leur indépendance menacée à nouveau par ces voisins puissants et d'un caractère autoritaire.

\*.\*

\* \* Nécrologie.—Sont décédés :

À Paris, Jules Simon, sénateur, à l'âge de 82 ans. Il laisse comme philosophe et comme littérateur une réputation qui a grandi surtout en les dernières années de sa vie où il a défendu avec éloquence les vrais principes de liberté, dans les questions si inopportunément jetées par le ministère Ferry à propos de l'instruction, et où il a proclamé les droits imprescriptibles des pères de famille. Esprit sérieux, il avait reconnu la nécessité des croyances religieuses, et il ne pouvait admettre la proscription dont Dieu était l'objet dans les écoles officielles. Nul n'a plus énergiquement montré l'odieuse d'une telle conduite et n'en a mieux indiqué les tristes conséquences pour la société. Son enterrement qui a eu lieu à Paris le 13 juin courant réunissait tout ce que les lettres, les sciences et la politique compte de plus distingué en France.

À Rome, le général de Menabrea, qui fut un serviteur dévoué de l'Italie et dont les restes reposent en terre française à Chambéry, dans cette Savoie dont il était un des glorieux enfants.

VERAX.